

Qui y gagne lorsque l'IA fonctionne?

David Wolf | Gestionnaire de portefeuille

David Tulk, CFA | Gestionnaire de portefeuille

Ilan Kolet | Gestionnaire de portefeuille institutionnel

Bruno Crocco, CFA | Gestionnaire de portefeuille

Jon Knowles, CFA | Gestionnaire de portefeuille institutionnel

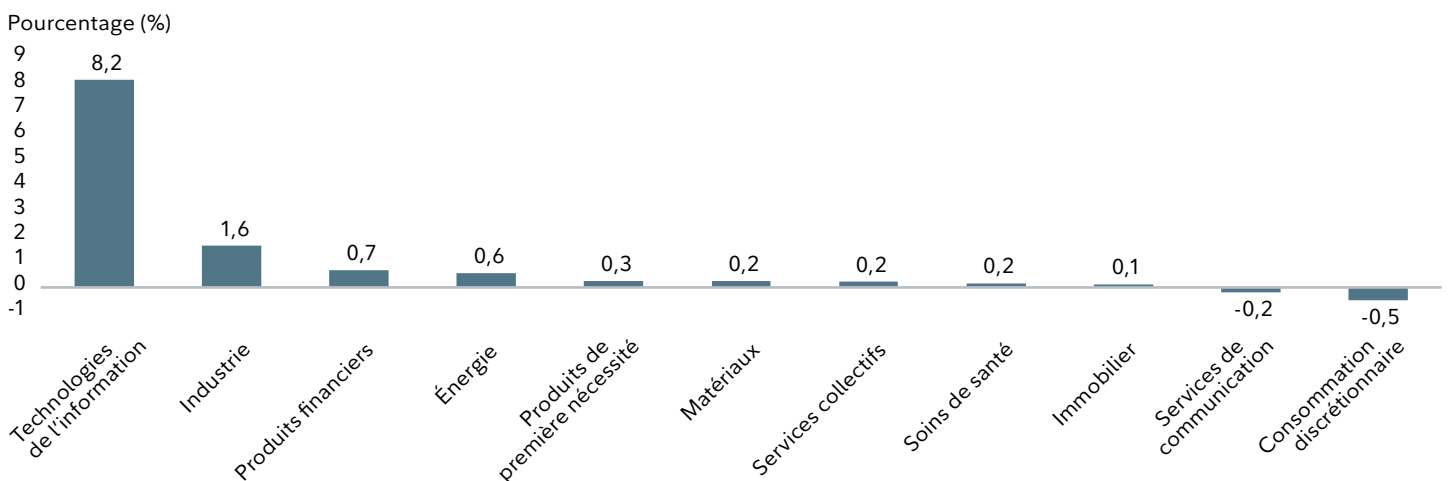
Le secteur de l'intelligence artificielle (IA) a continué de dominer les marchés boursiers tout au long du premier semestre de 2026, les actions affichant de solides rendements malgré la volatilité liée à la guerre en Iran. L'indice MSCI Monde tous pays a affiché un rendement de 11 %, principalement en raison du secteur technologique (voir le tableau 1). Parmi les 20 sociétés ayant contribué le plus au rendement de l'indice MSCI Monde tous pays, 19 étaient des sociétés du secteur technologique.

Nous poursuivons notre approche double relativement au marché de l'IA dans les fonds multiactifs dont nous avons la responsabilité. Premièrement, nous continuons à nous fonder sur les perspectives ascendantes de nos analystes en recherche, qui connaissent parfaitement ces sociétés et ces secteurs; tant qu'ils continueront à nous indiquer que le marché sous-estime la capacité de ces sociétés de produire

des bénéfices (ce qu'ils continuent de faire), nous serons enclins à maintenir une surpondération tactique des actions. Deuxièmement, nous veillons à ce que nos gestionnaires d'actions disposent de capitaux, car, selon nous, ils sont les mieux placés pour identifier les titres gagnants et éviter les titres perdants, tout en ajustant notre exposition globale au marché à l'aide de positions sur contrats à terme afin d'atteindre ce que nous considérons comme le niveau de risque cumulé approprié.

Notre programme de recherche descendante continue de porter sur l'incidence de l'IA sur les facteurs macroéconomiques déterminants pour les rendements à long terme dans toutes les catégories d'actifs : la croissance économique, la productivité, l'inflation et les taux d'intérêt. Comme pour les grandes innovations technologiques passées, l'IA a une incidence directe principalement sur

TABLEAU 1 – Contribution de l'indice MSCI Monde tous pays au rendement total



Source : Fidelity, cumul annuel au 30 juin 2026

la croissance de la productivité. Se basant sur l'expérience acquise à la suite de ces innovations, les membres de nos équipes de recherche estiment que la productivité globale aux États-Unis pourrait augmenter de près de 1 % par année ([L'intelligence artificielle : un élément clé dans un nouveau régime d'investissement](#)).

C'est beaucoup. Le problème, c'est que cela ne semble pas suffire, loin de là, pour justifier la croissance des bénéfices actuellement prévue dans des valorisations boursières qui semblent très élevées. Selon notre analyse, le marché boursier américain table implicitement sur une croissance réelle des bénéfices d'environ 10 % au cours des prochaines années, alors que le gain de productivité lié à l'IA engendrerait une croissance durable du PIB réel de 2 % à 3 % seulement. Les sociétés accaparent déjà une part record des revenus de l'économie dans son ensemble; le ratio capital/travail, mesuré par la part des bénéfices des sociétés dans le PIB, est à son plus haut niveau depuis 90 ans, d'après les données dont nous disposons aux États-Unis (voir le tableau 2). Ainsi, pour que le marché boursier ait raison, les sociétés devront capter une part plus importante des revenus de l'économie que jamais auparavant.

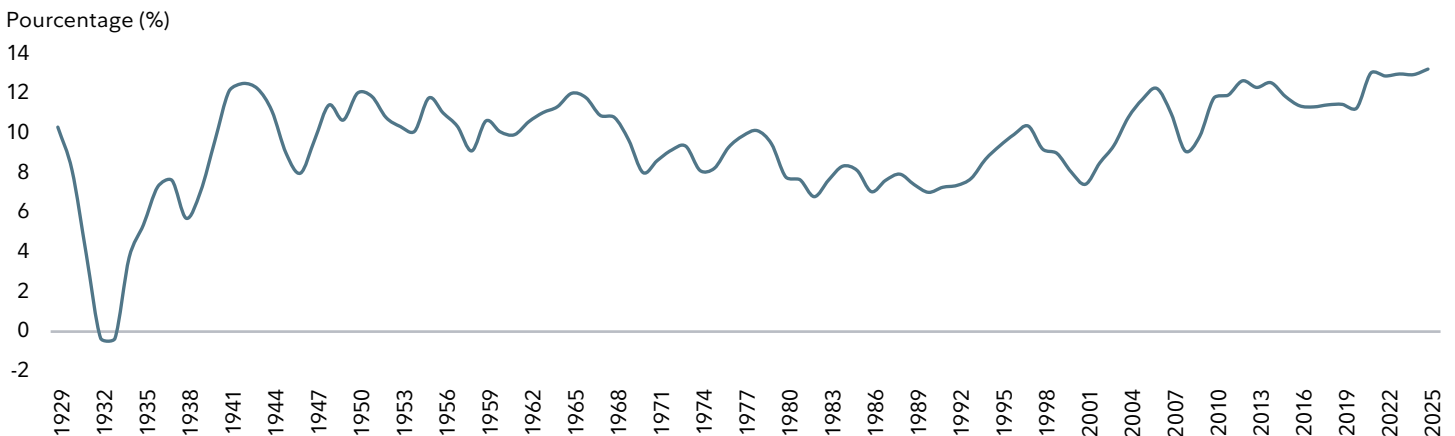
À première vue, c'est une hypothèse audacieuse. Le ratio capital/travail s'est avéré une variable relativement stable sur une longue période, et ce, malgré les phases d'expansion et de ralentissement conjoncturelles et les changements structurels induits par les vagues d'innovation technologique.

L'une des principales raisons de cette grande stabilité du ratio capital/travail semble résider dans le fait que les innovations technologiques – des chemins de fer à l'électrification, en passant par les téléphones et les ordinateurs – ont généralement suivi un schéma similaire. À mesure que l'adoption s'accélère, de nouvelles technologies permettent d'accroître la productivité, autant en aidant les travailleurs actuels à mieux accomplir leur travail qu'en les orientant vers de nouvelles fonctions plus productives. Ce dernier phénomène en particulier n'est certes jamais sans heurts, mais les choses ont toujours fini par se régler d'elles-mêmes, aboutissant à un marché du travail en situation de plein emploi. Dans l'ensemble, la concurrence entre les sociétés et les travailleurs, ainsi que les négociations entre eux, tendent à faire en sorte que les gains économiques soient répartis entre les bénéfices et les salaires – ou, en d'autres termes, entre les détenteurs des capitaux et les travailleurs.

L'une des principales caractéristiques de ces vagues d'innovation précédentes, c'est que les technologies étaient plutôt *complémentaires*, permettant en fin de compte d'accroître la productivité. Par exemple, nous avons toujours eu besoin de conducteurs pour les différents moyens de transport, qu'il s'agisse d'une calèche, d'un train ou d'un camion de transport.

Mais peut-être que ce n'est plus le cas, et c'est pourquoi cette fois-ci pourrait bien être différente. L'IA semble être davantage une technologie de *remplacement* sans précédent.

TABLEAU 2 – Bénéfices des entreprises américaines en pourcentage du PIB



Source : Haver Analytics, au 31 décembre 2025

Plutôt que d'améliorer la productivité de l'ensemble de la main-d'œuvre, l'IA pourrait rendre superflue la présence d'un nombre potentiellement important de travailleurs dans de nombreux secteurs de l'économie. Les innovations technologiques antérieures avaient tendance à être un complément du travail des ouvriers, tout en n'en remplaçant qu'un nombre relativement faible, et ce, de manière temporaire. L'IA, par contre, pourrait remplacer la main-d'œuvre et ne servir de complément qu'à ceux qui la gèrent, peut-être pour toujours. En conséquence, les gains de productivité découlant de l'IA auraient tendance à profiter principalement aux sociétés et à des gestionnaires triés sur le volet.

Si les propriétaires de l'IA n'ont effectivement pas à partager une partie (ou la totalité) de ses gains de productivité avec les travailleurs, le ratio capital/travail devrait augmenter. Aux États-Unis, les bénéfices des sociétés représentent actuellement 13 % du PIB. Le marché semble tabler sur une hausse allant jusqu'à 15 % et plus au cours des prochaines années. Or, si l'IA est réellement davantage une technologie de remplacement sans précédent, pourquoi la hausse ne pourrait-elle pas être de 20 %? Ou 40 %? Ou 100 %, comme le diraient sans doute les maximalistes de l'IA?

En conséquence, la hausse du ratio capital/travail que laissent entrevoir les cours actuels du marché n'est peut-être pas si excessive que cela; elle pourrait même s'avérer prudente. Les actions ne sont donc peut-être pas surévaluées dans leur ensemble; elles pourraient même être sous-évaluées.

À ce stade, nous ne pouvons pas dire laquelle de ces hypothèses est la bonne. Nous pensons que personne n'en est capable. Toutefois, nous pouvons affirmer deux choses avec un peu de certitude. D'une part, la mesure dans laquelle l'IA sera une technologie de remplacement plutôt qu'une technologie complémentaire aura une incidence bien plus importante sur les rendements à long terme des marchés financiers que n'importe quelle nouvelle concernant la dernière série de commandes de puces. D'autre part, l'hypothèse que le marché boursier semble formuler implicitement quant à la possibilité que l'IA devienne une technologie de remplacement n'est pas tout à fait invraisemblable.

L'avenir lointain est peut-être inconnu, mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas s'y préparer. Notre groupe consacre beaucoup de temps à cette question. Nous nous efforçons de comprendre les similitudes et les différences entre l'IA et les vagues technologiques précédentes, tout en analysant de près les marges bénéficiaires et la dynamique du marché du travail afin de détecter les signes d'une rupture structurelle dans le fonctionnement de l'économie. Nous nous efforçons également de prévoir la réaction des pouvoirs publics et des organismes de réglementation, qui auront sans aucun doute un rôle important à jouer dans la gestion des répercussions socioéconomiques et géopolitiques de l'IA. En attendant, comme nous l'avons mentionné au début de cet article, notre positionnement actif en matière de répartition repose toujours en grande partie sur les perspectives ascendantes relatives aux bénéfices, car nous estimons qu'il serait inapproprié d'adopter une position ferme sur les questions de nature descendante, qui relèvent presque de l'impondérable.

Enfin, il convient de préciser qu'en tant qu'investisseurs, nous nous intéressons à l'IA en raison de ses répercussions sur les fonds que nous gérons. Nous gérons ces fonds pour le compte de nos clients et clientes. Et nous savons que, pour beaucoup de gens, l'une des conséquences de l'émergence de l'IA, dont nous avons déjà parlé ici, c'est qu'elle peut représenter davantage un problème qu'une occasion. Cela conduit à plaider en faveur d'un investissement dans le capital des propriétaires de l'IA – si les carrières des personnes sont perturbées, mieux vaut qu'elles détiennent une part de la société qui tire profit de ce bouleversement. Nous préfererions bien sûr que ces personnes réalisent ces investissements par l'intermédiaire de nos fonds, mais même si ce n'est pas le cas, cela mérite réflexion, car nous gérons non seulement les répercussions de l'IA sur les marchés, mais aussi ses répercussions plus larges sur le fonctionnement de notre monde.

David Wolf, David Tulk, Ilan Kolet, Bruno Crocco et Jon Knowles

7 juillet 2026

 Suivez Fidelity Canada sur [LinkedIn](#)

Auteurs

David Wolf | Gestionnaire de portefeuille

David Wolf est gestionnaire de portefeuille chez Fidelity Investments. Il est cogestionnaire de Portefeuilles gérés de Fidelity, du Fonds Fidelity Actions mondiales+, du Fonds Fidelity Actions mondiales + Équilibre, du Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens, du Fonds Fidelity Équilibre Canada, du Fonds Fidelity Revenu mensuel, du Fonds Fidelity Revenu mensuel américain, du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, du Fonds Fidelity Dividendes mondiaux, du Fonds Fidelity Répartition de revenu, du Fonds Fidelity Équilibre Amérique, du Fonds Fidelity Revenu conservateur, du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}, du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} – Équilibre, de la Catégorie Fidelity Occasions canado-américaines, du Fonds Fidelity Gestion de l'inflation, du Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel canadien élevé, du Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel mondial élevé et du Fonds Fidelity FNB Dividendes mondiaux tactiques. Il est également cogestionnaire de portefeuille du Mandat privé Fidelity Revenu conservateur, du Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif, du Mandat privé Fidelity Équilibre, du Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu, du Mandat privé Fidelity Croissance et revenu américains, du Mandat privé Fidelity Répartition mondiale et du Mandat privé Fidelity Répartition mondiale – Devises neutres.

David Tulk, CFA | Gestionnaire de portefeuille

David Tulk est gestionnaire de portefeuille chez Fidelity Investments. Il est cogestionnaire du Fonds Fidelity Équilibre Amérique, du Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif, du Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu, du Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque, du Portefeuille Fidelity Équilibre, du Mandat privé Fidelity Équilibre, du Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens, du Fonds Fidelity Équilibre Canada, du Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel canadien élevé, du Fonds Fidelity Revenu conservateur, du Mandat privé Fidelity Revenu conservateur, du Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque, du Mandat privé Fidelity Répartition mondiale, du Portefeuille Fidelity Équilibre mondial, du Fonds Fidelity Dividendes mondiaux, du Portefeuille Fidelity Actions mondiales, du Portefeuille Fidelity Croissance mondiale, du Mandat privé Fidelity Croissance mondiale, du Portefeuille Fidelity Revenu mondial, du Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel mondial élevé, du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, du Portefeuille Fidelity Croissance, du Fonds Fidelity Répartition de revenu, du Portefeuille Fidelity Revenu, du Fonds Fidelity Gestion de l'inflation, du Fonds Fidelity Revenu mensuel, du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} – Équilibre, du Fonds Fidelity FNB Dividendes mondiaux tactiques, du Fonds Fidelity Stratégies et tactiques, du Mandat privé Fidelity Croissance et revenu américains et du Fonds Fidelity Revenu mensuel américain.

Ilan Kolet | Gestionnaire de portefeuille institutionnel

Ilan Kolet est gestionnaire de portefeuille institutionnel chez Fidelity Investments. Dans le cadre de ce mandat, M. Kolet est membre de l'équipe de gestion des placements. Il possède des connaissances approfondies de la philosophie, du processus de placement et de l'élaboration de portefeuilles. Il aide les gestionnaires de portefeuille et leurs chefs des placements à s'assurer que les portefeuilles sont gérés conformément aux attentes des clients.

Bruno Crocco, CFA | Gestionnaire de portefeuille

Bruno Crocco est gestionnaire de portefeuille chez Fidelity Investments. Il est cogestionnaire des Portefeuilles de retraite Fidelity Passage, des Portefeuilles institutionnels Fidelity Passage et des Portefeuilles indiciaires Fidelity Passage Plus. Il est également cogestionnaire de la gamme de produits à répartition tactique de l'actif et d'autres stratégies multiactifs destinées aux investisseurs canadiens.

Jon Knowles, CFA | Gestionnaire de portefeuille institutionnel

Jon Knowles est gestionnaire de portefeuille institutionnel chez Fidelity Investments. Dans le cadre de ce mandat, M. Knowles est membre de l'équipe de gestion des placements. Il possède des connaissances approfondies de la philosophie, du processus de placement et de l'élaboration de portefeuilles. Il aide les gestionnaires de portefeuille et leurs chefs des placements à s'assurer que les portefeuilles sont gérés conformément aux attentes des clients.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un fonds négocié en bourse (FNB) peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement des distributions. Ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et d'option de souscription, ainsi que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le rendement des indices est présenté uniquement à des fins de comparaison. Les indices ne font l'objet d'aucune gestion et leur rendement ne tient pas compte des commissions de vente ni des frais, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

De temps à autre, un gestionnaire, analyste ou autre employé de Fidelity peut exprimer une opinion sur une société, un titre, une industrie ou un secteur du marché. Les opinions exprimées par ces personnes représentent un point de vue personnel à un moment donné et ne constituent pas nécessairement celui de Fidelity ou d'autres personnes au sein de l'organisation. Ces opinions sont appelées à changer à tout moment en fonction de l'évolution des marchés et d'autres facteurs, et Fidelity décline toute responsabilité en ce qui a trait à la mise à jour de ces points de vue. Ceux-ci ne peuvent être considérés comme étant des conseils en placement et, comme les décisions de placement relatives aux Fonds Fidelity sont prises en fonction de nombreux facteurs, ils ne peuvent être considérés comme étant une indication de l'intention de négociation de tout fonds Fidelity.

Certaines déclarations formulées dans ce commentaire peuvent contenir des énoncés prospectifs de nature prévisionnelle pouvant inclure des termes tels que « prévoit », « a l'intention de », « planifie de », « croit », « estime » et d'autres expressions semblables ou leurs versions négatives correspondantes. Les énoncés prospectifs s'appuient sur des attentes et prévisions visant des facteurs généraux pertinents liés à la situation économique, au contexte politique et aux conditions du marché, comme les taux d'intérêt, et supposent qu'aucun changement n'est apporté au taux d'imposition en vigueur ni à la législation applicable. Les attentes et les projections se rapportant à des événements futurs sont intrinsèquement soumises, entre autres, à des risques et incertitudes parfois imprévisibles, et peuvent, par conséquent, se révéler incorrectes à l'avenir. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie des rendements futurs, et les événements réels pourraient être substantiellement différents de ceux exprimés ou projetés dans les énoncés prospectifs. Certains éléments importants peuvent contribuer à ces écarts, y compris, notamment les facteurs généraux liés à la situation économique, au contexte politique et aux conditions du marché en Amérique du Nord ou ailleurs dans le monde, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale et les catastrophes. Vous devez donc éviter de vous fier indûment aux énoncés prospectifs. En outre, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la concrétisation d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit.

« Fidelity Investments » et/ou « Fidelity » désignent collectivement : i) FMR LLC, une société américaine, et certaines filiales, dont Fidelity Management & Research Company (« FMR Co. ») et Fidelity Management & Research (Canada) ULC (« FMR-Canada ») – qui exerce ses activités en Colombie-Britannique sous le nom de FMR Investments Canada ULC; et ii) Fidelity Investments Canada s.r.l. (« FIC ») et ses sociétés affiliées. FMR-Canada a commencé ses activités en Ontario le 1^{er} février 2018 et FMR-Canada est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») et de gestionnaire de portefeuille auprès des autres commissions canadiennes des valeurs mobilières. Les activités de FMR-Canada se limitent actuellement à l'offre de stratégies de répartition mondiale de l'actif par une équipe de gestion de portefeuille discrète au sein de la société. FMR-Canada offre ces stratégies en qualité de sous-conseiller pour les comptes dont le conseiller est Fidelity Investments Canada s.r.l. (« FIC »), agissant alors à titre de sous-conseiller direct de FIC ou de sous-conseiller par l'intermédiaire de conseillers Fidelity qui ne sont pas canadiens, notamment (et principalement) des conseillers, tels que FMR Co., Inc. (« FMRCo »). FMR-Canada n'offre pas directement ces stratégies aux investisseurs canadiens. Le nom « Fidelity Investments » a été enregistré en tant que marque de commerce déposée au Canada par FMR-Canada.

Les énoncés aux présentes reposent sur des renseignements jugés fiables et sont fournis à titre d'information uniquement. Si ces renseignements reposent sur de l'information provenant, en tout ou en partie, de tiers, il nous est impossible de garantir qu'ils sont en tout temps exacts, complets et à jour. Ils ne peuvent être interprétés comme des conseils en placement ni comme des conseils d'ordre juridique ou fiscal, et ils ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat. Les graphiques et les tableaux sont utilisés à des fins d'illustration seulement et ne reflètent pas la valeur future ni le rendement d'un fonds ou d'un portefeuille. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity Investments Canada s.r.l., ses sociétés affiliées et les entités qui lui sont apparentées ne peuvent être tenues responsables de quelque erreur ou omission éventuelle ni de quelque perte ou dommage subi.

